

Direction de la promotion économique
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

Zurich, le 29 mai 2026

Promotion économique pour les années 2028–2031 (Message relatif à la promotion économique 2028–2031) – Prise de position de SwissFoundations

Cher Monsieur Saladin,

En tant qu'association des fondations donatrices suisses, SwissFoundations souhaite prendre position sur le Message relatif à la promotion économique 2028–2031. Ce projet touche aux intérêts fondamentaux du secteur des fondations suisses, qui n'est à ce jour pas reconnu comme acteur à part entière dans la politique de promotion économique de la Confédération. Les fondations donatrices sont ainsi absentes du projet de message en tant que force économique et employeurs – alors même qu'elles contribuent de manière significative à l'attractivité de la place suisse. La présente prise de position vise à combler cette lacune et présenter des recommandations concrètes pour une politique de promotion économique fédérale prospective.

Importance économique du secteur des fondations suisses

Avec 13 782 fondations d'utilité publique actives fin 2025, le secteur des fondations suisses a atteint un nouveau record (Rapport sur les fondations en Suisse 2026). La Suisse figure ainsi parmi les pays affichant le plus grand nombre de fondations par habitant·e au monde, avec une moyenne de 15,1 fondations pour 10 000 habitant·e·s.

Le patrimoine cumulé des fondations donatrices suisses s'élève actuellement à environ CHF 160 milliards (2026, contre CHF 70,3 milliards en 2012 – soit plus qu'un doublement en 14 ans). 53 % des fondations existantes ont été créées au cours des 25 dernières années ; le secteur croît de manière constante : 72 nouvelles fondations ont été fondées en 2025.

Le Rapport sur les fondations en Suisse 2025 propose, pour la première fois, une estimation actualisée du volume annuel de soutien, fondée sur des données de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations (ASF). Les seules fondations donatrices sous surveillance fédérale (5 281 fondations, soit plus d'un tiers de toutes les fondations d'utilité publique) distribuent annuellement CHF 4,6 milliards à des fins d'utilité publique. En tenant compte de l'ensemble des fondations donatrices en Suisse – y compris celles sous surveillance cantonale et communale – le volume annuel de soutien est estimé à au moins CHF 6 milliards. Ce montant est deux fois supérieur à l'estimation de CHF 3 milliards jusqu'alors retenue, qui reposait sur des données de 2002.

La majeure partie des fonds de soutien est destinée au marché intérieur : selon le Rapport sur les fondations en Suisse 2026, 51,6 % des fondations suisses ont un axe de soutien régional, cantonal ou local, et 23,7 % agissent au niveau national – seules 24,7 % ont une orientation internationale. Environ trois quarts des CHF 6 milliards annuels profitent directement au tissu économique et social suisse.

À titre de comparaison : l'ensemble du Message relatif à la promotion économique 2028–2031 représente CHF 392,2 millions sur quatre ans (soit environ CHF 98 millions par an). Les fondations donatrices investissent donc annuellement plus de 60 fois le montant du paquet de promotion économique de l'État – sans fonds publics.

Les fondations donatrices : employeurs et moteurs de professionnalisation

Les fondations donatrices ne sont pas seulement des sources de financement : elles sont aussi des employeurs à part entière. Selon le Rapport sur les fondations en Suisse 2026, « le nombre de collaborateur-trice-s au sein des fondations a nettement augmenté, de même que le niveau de professionnalisation ». Actuellement, 2 525 fondations (18,3 % du secteur) disposent d'une direction inscrite au registre du commerce. À cela s'ajoutent 70 434 mandats au sein de conseils de fondation, assumés par 63 672 personnes.

Par leurs distributions annuelles dans les domaines de la formation, de la recherche, du social, de la santé, de la culture et de l'environnement, les fondations donatrices contribuent indirectement à la création d'emplois au sein des organisations de la société civile – principalement dans les régions, soit dans le périmètre direct de la Nouvelle politique régionale (NPR).

Note : pour l'ensemble du tiers secteur suisse (y compris hôpitaux, écoles et ONG), l'emploi est estimé à environ 180 000 postes à temps plein (4,5 % de l'emploi total). L'effet spécifique des fondations donatrices sur l'emploi n'a pas encore été entièrement quantifié sur le plan scientifique.

La durabilité au cœur du modèle des fondations

Le projet de message identifie la durabilité comme l'un des trois thèmes transversaux de la promotion économique. Les fondations donatrices en sont une incarnation concrète : elles n'investissent pas à court terme, mais sur plusieurs générations. Leur horizon de placement se compte en décennies et leurs stratégies visent un impact sociétal durable. Capables d'agir de manière anticyclique et de prendre des risques, elles correspondent précisément à ce que le Message entend par « économie durable » : renforcer la place économique de manière structurelle et sur le long terme.

Identification d'une lacune dans le projet de message

Le projet de message relatif à la promotion économique 2028–2031 définit les acteurs économiques principalement comme des PME, des entreprises orientées vers l'exportation et des acteurs du tourisme. Les fondations donatrices, en tant que force économique, n'y figurent pas. Cette lacune est problématique à deux égards : sur le fond, parce que les fondations donatrices ont un poids économique mesurable, comme nous l'avons montré ; sur le plan systémique, parce que la Confédération se retrouve ainsi en retard sur les pratiques déjà établies par plusieurs cantons.

SwissFoundations rappelle par ailleurs que le principe de subsidiarité – cité dans le projet de message comme ligne directrice de l'action de l'État – plaide en faveur d'un cadre actif pour les fondations donatrices. Puisque celles-ci agissent de manière subsidiaire et complètent les tâches publiques dans les domaines de la formation, de la culture, du social et de la recherche, il est cohérent que la Confédération veille à créer des conditions-cadres favorables pour ce prestataire privé.

La politique cantonale comme modèle pour la Confédération

Plusieurs cantons ont déjà pris acte de l'importance économique du secteur des fondations et agi en conséquence. Zurich, Genève et Bâle-Ville mènent une politique active en faveur des acteurs d'utilité publique, renforcent leur visibilité et investissent dans le dialogue entre fondations, gouvernement et économie. Saint-Gall et Lucerne ont mandaté des études pour mesurer l'importance régionale du secteur.

L'exemple de la « Fondation pour l'adaptation de la Genève internationale (FAGI) », créée en mai 2025, est particulièrement éclairant : le canton de Genève et la Fondation Hans Wilsdorf ont réuni CHF 50 millions pour soutenir les organisations internationales et les ONG à Genève – en complément des CHF 269 millions que la Confédération (DFAE) consacre à la Genève internationale jusqu'en 2029. Cet exemple montre concrètement ce qui devient possible lorsque Confédération, cantons et fondations donatrices agissent ensemble.

Ces initiatives le démontrent clairement : une politique de promotion en faveur des fondations donatrices est institutionnellement réalisable, politiquement viable et économiquement judicieuse.

Demandes de SwissFoundations

SwissFoundations propose les compléments suivants au Message relatif à la promotion économique 2028–2031 :

1. Engagement explicite de la Confédération en faveur de la place de fondation suisse

SwissFoundations propose que les fondations donatrices soient explicitement reconnues dans le Message et dans le cadre de l'instrument de promotion économique (chapitre 5.4) comme acteurs économiques et employeurs. Comme les cantons de Genève, Bâle-Ville et Zurich l'ont déjà fait, la Confédération devrait s'engager clairement en faveur de la place de fondation suisse et entretenir activement sa réputation internationale comme destination philanthropique.

- Intégration des fondations donatrices comme groupe d'acteurs dans la définition stratégique des objectifs de la promotion économique
- Ancrage de la place de fondation suisse dans la communication internationale de Switzerland Global Enterprise (S-GE) et des institutions apparentées
- Prise en compte des structures de fondation et du capital philanthropique dans la promotion de l'implantation

2. Suivi et base de données

Les chiffres cités dans la présente prise de position le montrent : la base de données sur le secteur des fondations s'améliore, mais reste lacunaire – notamment en ce qui concerne l'emploi. SwissFoundations recommande :

- L'intégration de données sur l'emploi dans le secteur des fondations aux enquêtes de l'Office fédéral de la statistique (OFS) (postes à temps plein, emplois directs et indirects)
- La quantification de la valeur ajoutée économique des fondations donatrices
- Un suivi régulier de la place de fondation suisse dans le cadre des rapports de la promotion économique

3. Participation aux organes de mise en œuvre

SwissFoundations demande à être associée aux organes de mise en œuvre de la promotion économique 2028–2031, notamment dans le cadre de l'instrument de promotion économique et de la Nouvelle politique régionale (NPR).

- Statut d'observateur ou représentation au sein des organes de pilotage concernés
- Association de SwissFoundations au développement des supports de promotion économique relatifs au secteur des fondations

Conclusion

Les fondations donatrices ne sont pas un phénomène marginal de l'économie suisse. Avec 13 782 fondations actives, environ CHF 160 milliards de patrimoine total, un volume annuel de soutien de CHF 6 milliards et une croissance continue de l'emploi, elles représentent un pilier structurel de la place économique suisse et un moteur central de la société civile suisse.

SwissFoundations est convaincue qu'une politique d'attractivité de la place économique ignorant le secteur des fondations donatrices reste incomplète. Leur intégration explicite dans la politique fédérale générerait une valeur ajoutée largement supérieure aux ressources que la Confédération y consacrerait.

SwissFoundations reste disponible pour tout échange complémentaire et remercie le SECO de l'attention portée à cette prise de position.

Avec nos cordiales salutations,



Lisa Meyerhans
Présidente



Jasmina Ritz
Directrice générale